



# DELIBERATION N°052\_2025

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le 19/12/2025

ID : 060-216003830-20251215-DELIB052\_2025-DE



DEPARTEMENT  
DE L'OISE  
ARRONDISSEMENT  
DE  
BEAUVAIS  
CANTON  
DE  
GRANDVILLIERS

*Mairie de Marseille en Beauvaisis*

## EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMUNE

Date de convocation :  
10/12/2025

Date de l'affichage :  
10/12/2025

En exercice : 12  
Présent(s) : 10  
Absent(s) : 2  
Pouvoir(s) : 1

**Approbation du Prix d'achat  
de terrain Parcelle ZH009  
partie sud  
Maison de santé  
pluriprofessionnelle  
- COMMUNE -**

**L'an Deux Mil Vingt Cinq, le quinze du mois de décembre**

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

**Présents :** Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Françoise LEMARCHAND, Aurélie LÉVÊQUE, Martine LANGLOIS, Servane CARON et Messieurs René THIEBAUT, Francis DELABY, Antonio PREVOST et Jean-Yves DECOCK.

**Absent(es) :** Messieurs Gérald LAQUERRIERE et Thibaut HULLAERT.

**Pouvoir(s) :** Monsieur Gérald LAQUERRIERE donne pouvoir Monsieur Antonio PREVOST.

**Secrétaire de Séance :** Monsieur Francis DELABY.

Vu la délibération du 21/11/2025 donnant tout pouvoir à Madame le Maire concernant l'affaire de l'acquisition d'un terrain situé sur la parcelle ZH009 partie Sud, contenant environ 8 200 m<sup>2</sup>, afin d'y construire la future maison de santé ;

Vu la confirmation de l'accord du Conseil d'Administration de Immo Mousquetaires situé Route d'Hallu, 80320 CHAULNES, propriétaire du terrain, reçu le 01/12/2025,

Madame le Maire propose au conseil municipal :

- d'accepter le prix d'un montant de **123 000 € HT** pour l'achat du terrain. Les frais de négociation en faveur de Immo mousquetaires à hauteur de 1.5 %, les frais de notaire et les frais de bornage du terrain seront à la charge de la commune.
- de trouver le meilleur financement pour cette affaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité.

**POUR : 11**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Le secrétaire de séance,**

**Francis DELABY**

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS,  
Le 15/12/2025

**Le Maire,**

**Isabelle DUBUT**

